



Facture

Numéro FS-2026-07-5952
Date d'émission 10 juil. 2026
Date d'échéance 27 août 2026

Émetteur ou Émettrice

SECILOG

2C Rue Maurice Halbwachs
51100 REIMS - France
compta.client@certigo.fr



Client ou Cliente

**LIP TROYES INDUSTRIE ET
BATIMENT**

87942805000626
M CONTACT FACTURATION
36 Avenue Pierre Brossolette
10000 TROYES - France
grouipelip@evaneo-formation.com
03 25 73 06 11

Commande 2026-07-0097

R.489 - Chariots de manutention automoteur à conducteur porté CACES®

Inscription I-115122 / Session S-32412

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
CACES® - 2 Cat. au choix	1 unité	610,00 €	20%	610,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	122,00 €	610,00 €

Récapitulatif

Total HT	610,00 €
Total TVA	122,00 €
Total TTC	732,00 €

Mention spéciale

Liste des stagiaires :

- TAYLIAM Melvin : 06/07/26, 07/07/26, 09/07/26, 10/07/26. CACES® - 2 Cat. au choix - 28h.

Lieu de formation : 10300 Sainte Savine.

N° déclaration d'existence : 21510047251

TVA sur les encaissements

Coordonnées bancaires :

BP - IBAN : FR76 1680 7005 4337 0683 6621 524 BIC : CCBPFRPPGRE

Loi 92-1442 du 31-12-92 : Paiement sans escompte pour règlement anticipé. Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux sera de 1.5 fois le taux de l'intérêt légal, calculés à compter du jour d'échéance.

Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera aussi appliquée (art L441-6 du Code de Commerce loi du 20.11.2012 art 20).